

Agent des services de sécurité incendie SSIAP1

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CREDER -MACC1 BORDEAUX
Christelle SAVONET
05.56.32.13.13
formation.securite@macc1.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 - capacité à retranscrire une anomalie sur une main courante (test) - certificat médical de moins de 3 mois à la date de l'examen SSIAP1 - sst ou PSC1 ou PSE1 en cours de validité

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'objectif de la formation SSIAP 1 est l'acquisition des connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH). Le candidat sera évalué sur sa capacité à : sensibiliser les employés aux risques et aux dangers du feu, effectuer les premières interventions en cas d'incendie, alerter et organiser l'évacuation du public en cas de risque ou de sinistre, prévoir l'accueil des secours, assurer l'entretien des moyens de secours sur le site durant l'année.

Contenu et modalités d'organisation

conforme au référentiel défini dans l'arrêté du 2 mai 2005

Commentaires sur la durée hedmomadaire SSIAP1 initial complet Parcours adapté pour les pompiers conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 sur présentation d'une attestation du chef de corps. Recyclage ou remise à niveau pour les titulaires du SSIAP1. inclut H0B0

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 1 (SSIAP 1) - diplôme d'agent de service - *Sans niveau spécifique*

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Après un an d'exercice en tant que SSIAP1 le bénéficiaire peut passer le SSIAP2. La formation de préparation à l'habilitation électrique H0B0 est requise pour exercer en tant que SSIAP1

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00210413	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Bordeaux (33)	CREDER -MACC1 BORDEAUX		MON COMPTE FORMATION	FPC
00255487	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Bordeaux (33)	CREDER -MACC1 BORDEAUX		MON COMPTE FORMATION	FPC
00278381	du 20/06/2022 au 06/07/2022	Dax (40)	CREDER -MACC1 BORDEAUX		MON COMPTE FORMATION	FPC
00333585	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Bordeaux (33)	CREDER -MACC1 BORDEAUX		MON COMPTE FORMATION	FPC

00412412

du 01/01/2024 au
31/12/2024

Bordeaux (33)

CREDER -MACC1
BORDEAUX

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00512077

du 01/01/2025 au
31/12/2025

Bordeaux (33)

CREDER -MACC1
BORDEAUX

MON
COMPTE
FORMATION

FPC